



N°57 - FÉVRIER 2009

Édito
du Président
Pierre MARINÉ

Bulletin du Comité Régional Olympique et Sportif Provence - Alpes



Récupération

L'ensemble du mouvement sportif a déploré l'absence de nos deux ministres à la première conférence nationale du sport organisée le 20 Novembre dernier par le CNOSF.

Par contre, la France entière a pu les admirer, tout de bleu-blanc-rouge déguisés, en train de se précipiter ventre à terre au beau milieu des handballeurs brandissant leur trophée de Champion du Monde.

Si la récupération politique est un art, il doit bien exister des manières plus élégantes de l'exercer.

Malheureusement ce n'est pas le sport de haut niveau qui les rend fous, ça se saurait...

Non, ce sont bien évidemment les huit millions de télépectateurs. Avant ces instants de bonheur et de liesse appartenaient aux joueurs... rien qu'à eux. Dorénavant, ils vont devoir apprendre à les partager. Cette propension à voler au secours de la victoire, à récupérer politiquement le haut niveau et ses sportifs semblent être inéluctablement en route. Rien ne semble pouvoir la freiner. On vit une drôle d'époque.

Tellement drôle qu'un député des Alpes Maritimes, sans doute désœuvré en cette période de crise, vient de déposer une proposition de loi visant à contraindre les sportifs évoluant en équipe nationale à chanter la Marseillaise sous peine d'exclusion.

Et pourquoi pas les spectateurs aussi... et les téléspectateurs. Des millions de téléspectateurs hurlant la Marseillaise devant leur poste, ça aurait de la gueule, non, Monsieur le Député... Une drôle d'époque, on vous dit.

LES GRANDS PRIX DU SPORT DE LA RÉGION PACA Toujours un immense succès



**Prix féminin
du Conseil Régional**
Emilie **FER**
Canoë Kayak
SPCOC La Colle sur Loup

Après le Dôme de Marseille l'an dernier, c'était au tour du Palais Nikaïa de Nice d'accueillir, le 6 Février, le dîner officiel de remise des prix. Cette soirée réunit chaque année, pour le plus grand plaisir de tous, l'ensemble du mouvement sportif régional et leurs partenaires soit jamais moins d'un millier de personnes. Cette soirée officielle était placée sous le parrainage de Valérie Nicolas.

Spectacles, animations sportives, numéros de cabaret ont egayé cette remise des prix au cours de laquelle le mouvement sportif a été mis à l'honneur dans son intégralité : haut niveau, dirigeants, arbitres, entraîneurs...

Une bien belle fête pour cette quatrième édition des grands prix dont voici le palmarès :



**Prix masculin
du Conseil Régional**
Gilles **COUSTELLIER**
Cyclisme BMX
MTB Martigues

◆ Meilleur espoir féminin ◆
Élodie **LORANDI**
Natation Handisport
Antibes Méditerranée

◆ Meilleur espoir masculin ◆
Sylvain **ANDRE**
Cyclisme, Bi-Cross Cavaillon

◆ Meilleure équipe féminine ◆
Les Comanches
Base-Ball, Softball, AS Gazelec Toulon

◆ Meilleure équipe masculine ◆
Pôle Espoirs Masculin Handball
Parc Impérial Nice

◆ Esprit sportif ◆
Mohamed **JENOUIZ**
Football, Ansouis CSI

◆ Dirigeant sportif ◆
Roger **RIGARD**
Ligue PACA Sport Adapté



Les Comanches

◆ Educateur sportif ◆
Jean-Pierre **HUG**
Ligue de Provence de Tennis

◆ Arbitrage ◆
Chantal **JULIEN**
Basket-Ball, Mandelieu Basket Club

◆ Jeune arbitre ◆
Sébastien **PASSEL**
Football, FC Porto

◆ Grand prix spécial du Jury ◆
Philippe **GALLEY**
Ligue Méditerranée de Football

◆ Reconversion ◆
Jean-François **CAUJOLLE**
Ligue de Provence de Tennis

EMPLOI

Une aide sous forme d'exonération de charges

En 2009, une aide financière est accordée aux entreprises de moins de 10 salariés pour toute embauche réalisée à compter du 4 Décembre 2008 et ce au titre des rémunérations versées pour les mois de Janvier à Décembre 2009 uniquement.

Elle prend la forme d'une aide dégressive avec le salaire jusqu'à 1,6 smic (environ 185 euros/mois pour un salarié au SMIC à temps plein). Cette aide est cumulable avec les exonérations de charges existantes, type loi Fillion. En revanche elle ne peut se cumuler avec des contrats aidés du type "plan de cohésion sociale" (CA, CAE, etc...).

Retrouvez les documents nécessaires sur notre site internet.

MÉDICAL

Alimentation du sportif

La 2ème rencontre médicale Sport-Santé du mouvement olympique et sportif Provence-Alpes aura pour thème "Alimentation du Sportif - Besoins et Dangers". Elle se déroulera le

Samedi 6 Juin 2009

de 9h à 12h30 au CREPS d'Aix en Provence

Quelles sont les bonnes pratiques en matière de nutrition ? Que faut-il penser des compléments alimentaires ? Qu'existe-t-il de nouveau pour mieux gérer l'alimentation du sportif ?

Telles sont quelques questions qui seront traitées, notamment par le médecin nutritionniste de l'INSEP, à l'occasion de cette nouvelle rencontre.

CDOS

Élections

Deux élections se sont déjà déroulées au sein des CDOS de Provence-Alpes. Dans le 05, Mario PARENT a été réélu pour un troisième mandat consécutif.

Christian BOUYGUES ne se représentait pas dans le 13. Les élections du 11 Février ont désigné son successeur à la présidence. Il s'agit de Dominique ABADIE, Président du Comité Départemental de Handball qui aura la lourde charge de mener à bien les projets olympiques et sportifs de ce département. Les élections des Comités de Direction des CDOS vont se poursuivre le 14 Février dans le 84 et le 17 Mars dans le 04. Le CROS organisera ses élections le 19 Mars prochain.

➔ **Pour plus de renseignements, venez consulter notre site internet : www.crosprovencealpes.com**

• Bulletin réalisé et édité par le CROS Provence-Alpes diffusé gratuitement à 1 500 exemplaires aux partenaires du mouvement sportif régional.
• Directeur de la Publication : Pierre Mariné • Comité de Rédaction : A. Manificier - J.D Bonnet - A. Fischer • Infographiste : Valérie Bonifay
• CROS PA : 87 rue Raymond Teisseire - 13009 Marseille - Tél. 04 91 26 28 48 - Fax. 04 91 74 17 84 - E-mail : cros.pa@wanadoo.fr



Interview

3 QUESTIONS à Anne-Julie CLARY Conseillère Régionale, Déléguée aux Sports

Samia Ghali aujourd'hui sénatrice, c'est vous qui êtes en charge de la délégation aux sports du conseil régional. Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

J'ai été élue conseillère régionale en 2004 à l'âge de 24 ans.

Je suis la benjamine du Conseil Régional, ce qui n'a pas empêché le Président Michel Vauzelle de me confier des responsabilités importantes pour impulser avec lui la politique jeunesse et étudiante de notre Région.

Je suis née à Nice, j'y réside, ma famille est originaire des Alpes du Sud, et c'est sur les pistes de l'Isola que j'ai grandi. Mon enfance sur les pistes de ski m'a donné goût au mouvement, à la vitesse et au grand large...

J'ai ensuite étudié et préparé mon entrée dans la vie professionnelle dans les universités de Nice et d'Aix-Marseille. Aujourd'hui, je suis cadre dans une entreprise d'économie sociale. C'est important pour moi de garder prise avec le monde du travail, cela donne plus de sens à mon mandat d'élue que j'entends mener toujours plus en phase avec le monde réel.

Alors il faut tout mener de front mais cela me va bien !

Cette délégation aux sports qui vient de m'être confiée, j'entends m'y consacrer avec passion et détermination.

Cette délégation est désormais placée sous la responsabilité directe du Président Vauzelle. Quelle est la signification de ce changement ?

Dans l'organigramme régional, les délégations d'exécutif sont généralement rattachées aux vice-présidences sauf exception, où le Président décide de conserver lui-même la gestion d'un secteur concerné. Il a fait ce choix pour le sport en me nommant directement à ses côtés. Cette décision renforce indéniablement sa volonté politique de faire du sport une des politiques majeures de notre action régionale. J'ai toute sa confiance pour mener à bien cette mission.

Je pense que le Président ressent vraiment ce qui se joue actuellement dans l'organisation du sport dans notre pays. Je le sais très attaché à ce que soit respecté « l'originalité du mouvement sportif » français, c'est pour cela qu'il souhaite monter en première ligne pour porter haut les valeurs du sport.

Quels sont vos objectifs prioritaires dans le cadre de vos nouvelles responsabilités ?

Je crois à l'idée d'un modèle sportif régional fondé sur un socle de valeur qui place l'Homme au centre.

Pour moi, la priorité c'est d'être à l'écoute, travailler et tisser une relation de confiance, de respect mutuel avec toutes les composantes du mouvement sportif de la Région, de toute la Région. Je vais sillonner les six départements car je veux faire en sorte que nous avançons ensemble et dans la clarté, la transparence et la concertation.

Au-delà de l'intérêt que représente telle ou telle discipline, je crois qu'il est nécessaire de considérer le sport dans sa globalité. Le sport fait partie de notre patrimoine commun.

Or, ce patrimoine est clairement menacé voir même condamné par l'adoption de nouvelles réformes comme la RGPP sur le plan national. A l'inverse du désengagement annoncé de l'Etat sur ce secteur, la région souhaite au contraire – si là aussi la réforme des collectivités locales nous le permet encore – renforcer le service public du sport, en permettant à tous d'y accéder, à chacun d'y exceller, et en défendant l'emploi face à la crise.

Je sais que les instances du sport à tous les niveaux attendent des politiques plus d'actes que de paroles, c'est pourquoi je souhaite mettre ma délégation au service de ceux qui veulent résister et préparer l'avenir du mouvement sportif.



LES RENCONTRES DU CROS PROVENCE-ALPES

Mécénat Sportif - une nouvelle source de financement

Source de financement souvent méconnue mais porteur d'un enjeu économique non négligeable pour le secteur sportif, le mécénat semble être un outil à la disposition du mouvement sportif pour lui permettre de diversifier ses partenariats financiers. La «Loi Aillagon» du 1er Août 2003 a quasiment doublé les avantages fiscaux incitant les entreprises à soutenir les projets sportifs. Elle autorise une nouvelle voie de financement qu'il faut savoir s'approprier. C'est le but de cette rencontre qui doit permettre à chacun, de manière très pragmatique, de mieux comprendre la démarche de mise en place de ces nouveaux partenariats.

Pourquoi parler d'opportunité à saisir ? Quelles différences entre mécénat d'entreprise et parrainage ? Quelles sont les entreprises à cibler pour une association sportive ? Quelle démarche adopter pour faire du mécénat ? Quelle est le traitement comptable et fiscal pour une association ? Concrètement, comment ça marche ?

Telles sont, rapidement présentées, quelques questions qui seront traitées par nos intervenants qui ont accepté de venir témoigner à l'occasion de cette nouvelle rencontre qui se déroulera le

Samedi 4 Avril 2009 de 9h30 à 12h30

Amphithéâtre du CREPS d'Aix en Provence

Inscriptions : www.crosprovencealpes.com



SPORT & ENVIRONNEMENT Mercredi 25 Mars Parc Chanot

Dans le prolongement de l'Agenda 21 du sport français, le CNOSF souhaite mobiliser l'ensemble du mouvement sportif **autour de huit grands objectifs** qui constituent autant d'engagements pour un sport et une société écologiquement, socialement et économiquement responsable et durable.

Ces huit objectifs constituent « **la charte du sport pour le développement durable** » qui sera proposée à l'adoption solennelle de l'Assemblée Générale du CNOSF le 19 Mai prochain.

Ce grand chantier de société que constitue le développement durable ne laisse personne insensible. **Le Conseil Général des Bouches du Rhône** pour sa part, n'est pas en reste puisqu'il va organiser une rencontre ayant pour thème **la cohabitation entre le sport et l'environnement**. Elle se déroulera :

**Mardi 25 Mars 2009
de 9h à 16h**

Au Palais des Congrès de Marseille

La matinée sera consacrée au lancement des « Rencontres Sport-Eco 13 » et à la présentation d'une étude territoriale réalisée par le cabinet Sport Emploi Développement.

L'après-midi 4 ateliers thématiques seront proposés, à partir de 13h30, aux participants :

- La responsabilité du sportif en matière d'environnement
- La responsabilité des clubs en matière d'environnement
- L'environnement et l'organisation de manifestations sportives
- Les lieux de pratique sportive et la qualité de l'environnement.

Entrée gratuite sur réservation.

Agenda

17 Mars

Assemblée Générale Élective du CDOS 04

19 Mars

Assemblée Générale du CROS Provence-Alpes

QUELQUES CHIFFRES

■ **8 141 929 euros** : Montant de la part territoriale du CNDS 2009

■ **600 euros** : Montant plancher d'une aide pour le CNDS 2009

Provence-Alpes-Côte d'Azur, notre région

